

Université d'Abomey-Calavi
Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)
Année universitaire 2018 - 2019
Licence 2 - Tourisme et hôtellerie
Cours : Droit des affaires-droit du travail
Examen : Session de rattrapage 2019
Dr. ANANI-EKUE Isabelle
Durée : 1h

I- Questions à choix multiples (répondez en indiquant les chiffres et les lettres qui correspondent aux bonnes réponses)

NB : Ne pas recopiez le texte.

1- Les intermédiaires de commerce sont :

- a- des entrepreneurs
- b- des courtiers
- c- des entrepreneurs
- d- des agents commerciaux

2- L'acte de commerce par nature peut être :

- a- une opération de banque
- b- un billet à ordre
- c- une lettre de change
- d- un achat de biens, meubles ou immeubles, en vue de leur revente

3- Les éléments incorporels du fonds de commerce sont :

- a- les brevets d'invention
- b- les droits au bail
- c- les marchandises en stock
- d- les droits de propriété intellectuelle

4- Le contrat de travail peut prendre fin par

- e- licenciement
- f- démission
- g- accord des parties